Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 27 (1891)

Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS
XXVIIe Année

15 JANVIER 1891
No 2

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : **Partie générale :** Préparation des instituteurs primaires et secondaires. L'instruction publique au Canada (fin). L'instruction publique à l'Exposition universelle de Paris, en 1889. — **Chronique scolaire :** Genève. Vaud. Neuchâtel. — **Exercices scolaires :** Arithmétique. — **Bibliographie.**

PARTIE GÉNÉRALE

Préparation des instituteurs primaires et secondaires

Parmi les questions qui préoccupent à bon droit tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de nos écoles, celle de la préparation des instituteurs est bien au premier rang. Que de fois ces dernières années les congrès scolaires n'en ont-ils pas fait l'objet de leurs discussions! Les lecteurs de l'*Educateur* ont suivi avec intérêt en leur temps les débats qui se sont engagés à ce sujet lors de la réorganisation de l'enseignement primaire dans le canton de Vaud. Les adversaires des écoles normales ont cru le moment venu de faire triompher leurs idées. Cependant ces écoles ont été maintenues.

En fait, qu'on soit partisan ou non de la suppression des écoles normales ou séminaires, comme on les appelle dans la Suisse allemande, chacun reconnaît maintenant la nécessité de la préparation professionnelle. On ne naît pas instituteur ; aussi celui qui n'a pas passé par un temps d'apprentissage plus ou moins long ne saurait être vraiment à la hauteur de sa grande et noble tâche. Ce qu'on désire surtout, et avec raison, c'est relever la position du corps enseignant primaire. La difficulté est de trouver le moyen de le faire sans nuire au recrutement des bons instituteurs. Exiger des élèves-maîtres de suivre toute la filière ordinaire des études aboutissant à l'université éloignerait sans doute de la carrière beaucoup de jeunes gens — du

moins dans les grands cantons agricoles, tels que Berne ou Vaud. Les collèges et les écoles industrielles, avec leur organisation actuelle, sont plutôt destinés à des fils de parents aisés ; les pauvres et les jeunes gens de la campagne n'y entrent pas si facilement. Si l'on avait l'école primaire unique, à laquelle viendraient se superposer les écoles secondaires, au lieu de lui faire concurrence, la question serait plus facile à résoudre. Le futur instituteur, aussi bien le campagnard que le citadin, passerait à sa sortie de l'école primaire dans une école supérieure, puis plus tard à l'université dans une faculté pédagogique. Ce serait certes le meilleur moyen de relever la profession et de donner à l'éducateur du peuple des idées larges et étendues.

« De la supériorité de culture, a dit Vinet, résultera pour l'instituteur l'esprit de système et de méthode. C'est lorsqu'on est savant qu'on est le plus capable d'être simple. Une demi-science n'élève qu'à des idées secondaires, qui sont complexes et chargées d'idées accessoires. »

Sans doute, mais l'instituteur « savant » n'aura-t-il pas des visées plus hautes ? Il demanderait alors — et avec raison — pour le moins le traitement d'un pasteur. Nos budgets cantonaux permettront-ils de le lui accorder ? Comment le personnel des écoles de la campagne se recruterait-il ?

M. Daguet a dit à ce sujet dans l'*Educateur* (1er mars 1888) :

« Exiger des aspirants au brevet de l'enseignement primaire qu'ils aient suivi des cours académiques ou universitaires, c'est demander qu'ils fassent toutes les études préliminaires qui y conduisent.

« Qui ne voit toute la disproportion qu'on créerait par là entre le but à atteindre et les moyens à employer pour y arriver ? Qui ne sait que cette transformation serait préjudiciable à l'école populaire, partant au pays et à ceux-là même qui seraient contraints de passer par cette filière pour devenir des instituteurs modiquement rétribués du peuple, qui trouve déjà la charge financière trop lourde et le maître d'école trop cher ? »

Aussi, comme d'une part on ne saurait consacrer trop de temps à la préparation professionnelle, reconnue absolument nécessaire, et que de l'autre la position matérielle de l'instituteur a peu de chances d'être améliorée de sitôt, il faut penser à un mode de préparation moins long et propre à assurer le recrutement des instituteurs de la campagne.

D'ailleurs tout ceci dépend des circonstances particulières dans lesquelles se trouve tel ou tel canton.

A Bâle, par exemple, où l'on rétribue les instituteurs comme on devrait le faire partout, et où l'élément ville domine, on projette la création d'une faculté pédagogique faisant suite aux établissements secondaires. Ce projet paraît rencontrer l'assentiment général.

A propos des discussions auxquelles a donné lieu la fusion des séminaires avec l'école cantonale à Soleure, M. le Dr Kaufmann a publié une brochure très intéressante (1), dont nous ne saurions trop recommander la lecture à ceux qui veulent étudier la question de plus près. Toutes les opinions qui se sont fait jour dans les divers cantons suisses y sont exposées avec beaucoup de clarté.

Les partisans du maintien des écoles normales trouveront également des arguments sérieux dans un travail très logique de M. Joss (2), directeur-adjoint à l'école normale libre de Muristalden.

Si la préparation se fait dans une section pédagogique rattachée à une école industrielle ou à un gymnase, comme c'est le cas à Neuchâtel, à Genève, à Soleure, à Coire, par exemple, il faut à notre avis y joindre une école préparant spécialement à l'entrée dans cette section, afin que l'obligation de commencer les études dans un collège ne puisse pas éloigner des jeunes gens habitant des localités qui n'ont pas d'établissements secondaires.

« Si l'on ne veut pas enlever aux campagnards la faculté de poursuivre leurs études, dit M. E. Croset (3), mettons à leur disposition un établissement qui leur soit accessible ».

Il faudrait aussi, comme le voudrait M. Isabel (4) « un examen dans chaque district pour ceux qui se proposent de devenir instituteurs. Un appel adressé aux campagnes aussi bien qu'aux villes permettrait de recruter des jeunes gens intelligents désireux de devenir régents ».

Si d'un autre côté la formation de l'instituteur se fait dans des écoles normales, système encore en usage dans la plupart des cantons, il est désirable que les élèves-maîtres étudient au moins les deux dernières années dans une ville, où ils puissent suivre aussi des cours d'une université ou d'une académie.

Ce qu'il faut surtout dans les deux cas, ce sont de bonnes écoles d'application, car, selon l'avis du P. Girard, « une école normale sans école d'application, c'est une école de médecine sans clinique, une pathologie sans visite de malades, une pharmacopée sans pharmacie, une chimie sans laboratoire ou une botanique sans plantes et réduite à la nomenclature de Littré ».

Pour remplacer les internats, qui tendent heureusement à disparaître, l'Etat devrait organiser partout des pensionnats à bon marché, tels qu'il en existe à Aarau et à Soleure pour les élèves de l'école cantonale. C'est ainsi que dans cette dernière ville le prix de pension pour logement, nourriture, chauffage,

(1) Zur Lehrerbildungsfrage. Solothurn, 1888.
(2) Zur Lehrerbildungsfrage der Gegenwart. Bern, 1873.
(3) Voir l'*Educateur* du 15 juin 1888.
(4) *Educateur* du 1er avril 1885.

lumière et service est de 11 francs par semaine et pour l'année de fr. 440.

Mais si la nécessité de la préparation professionnelle pour les élèves-régents est incontestée et incontestable, il ne saurait en être autrement pour les candidats à l'enseignement secondaire; aussi ces derniers ne pourraient-ils que gagner à passer par une école normale.

Comment se recrute le personnel enseignant des écoles secondaires ?

M. Guex, dans son remarquable discours d'installation comme directeur des écoles normales à Lausanne, dit entre autres :

« On reconnaît que souvent le maître secondaire n'est pas suffisamment préparé à la partie professionnelle de sa tâche, que, possédant les connaissances, il ne sait pas les coordonner et faire converger ses lumières sur le grand problème de l'éducation, qu'il lui manque la connaissance des élèves et qu'une fois appelé à enseigner, il tâtonne, expérimente à tort et à travers au détriment des élèves et de l'école. »

On ne saurait mieux dire. Combien d'instituteurs secondaires ont échoué dans leur carrière par manque de savoir-faire et de tact pédagogique ! Et d'autre part, nons avons eu nombre de fois l'occasion de constater — aussi bien en Allemagne qu'en Suisse — que les membres du corps enseignant sortis des rangs des instituteurs primaires ont toujours parfaitement réussi. Ils savent souvent mieux que tout autre professeur présenter les matières à enseigner avec autorité, mesure, clarté et logique. Sachant intéresser, ils savent se faire écouter.

Pourquoi des cas trop isolés encore ne pourraient-ils pas se généraliser ?

L'idéal serait que tout instituteur secondaire eût passé par l'enseignement primaire. L'instituteur ainsi formé étant plus homme du métier, il s'établirait une corrélation toujours plus intime entre les différents degrés d'enseignement, avantage inappréciable et seul propre à réaliser de grands progrès en matière d'instruction.

Qui contredira qu'un instituteur sorti de l'enseignement primaire est bien plus capable d'enseigner que le bachelier-ès-lettres qui a suivi quelques années des cours d'université sans peut-être songer à professer plus tard ?

Prenons le cas d'un instituteur qui se voue à l'enseignement des langues vivantes, p. ex. un Français voulant devenir professeur d'allemand. Nous le supposons ayant déjà acquis quelques connaissances élémentaires dans cette langue à l'école normale. Plus tard, il consacre les loisirs que lui laisse sa classe à son étude préférée. Quand il se croit assez avancé pour suivre des cours avec profit, il s'adresse à son gouvernement qui, désireux de récompenser ses efforts, lui accorde une bourse. Il entre alors

à l'université, où il étudiera au moins quatre semestres, tout en poursuivant des études de pratique dans une école d'application supérieure (programme des écoles secondaires) ; puis il fera un séjour d'au moins un an dans une université allemande pour apprendre à connaître les mœurs, l'histoire et la vie du peuple dont il aura à enseigner la langue. Nous serions bien étonné si ce jeune homme ne réussissait pas à la perfection dans sa carrière.

Mais l'on nous dira : s'il est possible de se préparer de cette manière à l'enseignement des langues vivantes, des mathématiques, des sciences naturelles ou de la langue maternelle, que faites-vous des futurs instituteurs de langues mortes ? Ne faut-il pas que le maître de français sache le latin et même le grec ? N'y a-t-il pas nombre de cas où le français ne s'explique que par la connaissance du latin ?

Nous ne voulons pas discuter ici la question de la nécessité de l'étude du latin pour cultiver l'esprit. Nous pensons que les langues vivantes enseignées avec logique et méthode et surtout l'étude exacte et approfondie de la langue maternelle ont une haute valeur éducative. Cependant il se passera encore bien du temps avant qu'on ait renoncé dans les collèges au grec et au latin. Il se trouvera donc des instituteurs désireux d'étudier ces langues. Mais serait-il impossible qu'un instituteur primaire arrivât à les connaître assez à fond pour pouvoir les enseigner ? Nous ne le croyons pas. Il ne serait d'ailleurs pas difficile de citer tel ou tel professeur de langues anciennes ayant débuté dans l'enseignement primaire. Et combien d'exemples n'avons-nous pas de jeunes gens qui, sans être remarquablement doués, avec de la persévérance et de la bonne volonté ont fait en deux ou trois ans ce que d'autres font en plusieurs années. La méthode sera toujours le point important dans les études. Dernièrement M. le professeur Herzen nous parlait de l'expérience du lycée Charlemagne à Paris. Elle nous paraît concluante. Aux Etats-Unis la chose est entrée dans les idées. Dans la plupart des écoles, on ne songe pas à commencer le latin ou le grec avant que l'élève ait acquis une certaine maturité d'esprit qui lui permette de faire des progrès rapides dans ces langues.

Mais pour qu'on puisse se préparer sérieusement à l'enseignement secondaire, il faut que nos universités et académies aient une faculté spéciale bien outillée. Cette faculté doit avoir une importance égale aux facultés de droit ou de théologie, par exemple. Là, toutes les études se concentreront autour de l'enseignement. On y donnera des cours de psychologie, de philosophie morale, de physiologie, de phonologie, d'hygiène scolaire, etc. Là, l'étudiant s'initiera à la science de l'éducation et apprendra à connaître à fond dans des leçons théoriques et pratiques la meilleure méthode à appliquer dans l'enseignement de la branche qu'il a choisie.

Quelques hommes d'école demandent d'ailleurs déjà depuis longtemps la création de pareilles facultés.

Au *Lehrertag* de Zurich en 1878, M. le professeur Hitzig proposait qu'il fût joint une école normale à l'une des universités suisses pour préparer à l'enseignement de la philologie et de l'histoire, et une seconde école normale à l'Ecole polytechnique pour les maîtres de sciences naturelles et de mathématiques. A ces écoles devaient être annexées des leçons pratiques faites au gymnase et à l'école industrielle. Il y aurait en outre à l'université une chaire pour la théorie et l'histoire de la pédagogie. Dès lors on a tenu compte de ce vœu en une certaine mesure, témoin les facultés spéciales de l'Ecole polytechnique, la *Lehramtsschule* à Berne, les chaires de pédagogie créées récemment à Zurich et à Lausanne ; mais est-ce assez ?

Ce que M. H. Gobat disait il y a douze ans dans un article très bien pensé (1) peut encore se dire aujourd'hui :

« Dans notre Suisse romande nous avons une quantité d'écoles industrielles, de collèges communaux, d'écoles secondaires, de progymnases, de gymnases, etc., établissements appartenant tous au degré moyen, et nous n'avons aucune école supérieure spécialement destinée à la formation des maîtres de cet enseignement intermédiaire. *Il y a là une lacune à combler, et une entente entre les différents gouvernements de la Suisse française produirait certainement des résultats sinon plus positifs, du moins plus généraux que l'initiative cantonale.* »

Nous soulignons ce passage. Ajoutons qu'une pareille école pourrait à bon droit obtenir une subvention fédérale.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer encore les lignes suivantes, empruntées à des articles très spirituels sur les « questions scolaires », que M. A. Rossier, alors instituteur à Rolle, publiait dans le *Semeur vaudois* (20 mai 1881) :

« D'où viennent la plupart des instituteurs du second degré ? Hier, les uns suivaient paisiblement des cours à l'académie, sans but positif, incertains de la voie qu'ils devaient choisir, peut-être un peu découragés, peut-être à bout de ressources ; les autres, mettant leurs convictions en cause ou certaines circonstances, ont quitté la carrière pastorale ; d'autres encore sont des génies malheureux et incompris : des occasions s'offrent à eux pour entrer dans l'enseignement, ils y vont. Les beaux éducateurs que voilà !

« Tout métier demande un apprentissage, toute profession libérale exige une longue préparation. En conséquence, la pédagogie, dont la pratique est, de l'aveu de tous, hérissée de difficultés, réclame qu'on la traite aussi sérieusement que d'autres vocations. »

(1) Voir l'*Educateur* du 15 juillet 1878.

En résumé, nous formulerions les conclusions suivantes :

1. Ecoles normales ou sections pédagogiques du premier degré, soit externats avec écoles d'application et école préparatoire pour les élèves dont l'accès à une école secondaire n'est guère possible.

2. Facilités accordées par les gouvernements aux jeunes gens intelligents qui réussissent dans l'enseignement du premier degré d'entrer à l'université pour se préparer à l'enseignement du second degré.

3. Création d'une école normale supérieure dans la Suisse romande, délivrant des diplômes de capacité pour l'enseignement secondaire.

H. Mégroz, professeur à Berne.

L'instruction publique au Canada

(FIN)

Des trois écoles normales d'Etat, l'une est protestante, les deux autres catholiques ; elles subissent le contrôle immédiat du surintendant de l'instruction publique et forment les instituteurs primaires et secondaires.

L'enseignement supérieur est représenté par l'Université de Laval, fondée en 1852 par l'abbé Louis-Jacques Casault. Son programme est celui des établissements similaires d'Europe. « Ses musées d'histoire naturelle, de géologie, son cabinet de physique, dit la brochure déjà citée, sont des plus complets. Sa bibliothèque compte plus de 60,000 volumes de choix, y compris plusieurs incunables, beaucoup de manuscrits historiques et la collection des *Bollandistes*. Sa galerie de peinture, la plus précieuse de l'Amérique, compte un bon nombre d'œuvres des grands maîtres du XVIIe siècle et d'autres peintres plus modernes. Le professorat se compose de 80 titulaires : 19 pour la théologie, 17 pour le droit, 25 pour la médecine et 19 pour les arts. En 1887, le nombre des élèves était de 221 en théologie, 104 en droit, 181 en médecine et 69 dans les arts, en tout 575 ».

L'Université Mc Gill, à Montréal, vient après avec un effectif de 49 professeurs (8 dans la faculté de droit, 16 en médecine, 13 dans la faculté des arts et 12 dans celle des sciences ; le savant géologue, sir William Dawson figure dans le nombre) et 550 élèves. Elle date de 1827, et on la doit aux libéralités d'un riche négociant dont elle porte le nom. Un collège et une école normale y sont annexés.

Lennoxville a une université anglicane, le Bishop's Collège : 36 professeurs et 60 élèves, la plupart dans la faculté de médecine.

« Il y a dans la province 17 collèges classiques. Dans quinze de ces établissements, l'enseignement est donné par 300 professeurs — 293 ecclésiastiques et 7 laïques — à 3562 élèves d'après

la statistique pour 1887. Ces chiffres ne comprennent pas le nombre des professeurs et des élèves de nos plus anciens collèges classiques, celui du séminaire de Québec et celui des Sulpiciens, à Montréal, qui sont des institutions indépendantes et ne font aucun rapport au surintendant de l'instruction publique.

« Les protestants ont 9 collèges, affiliés à leurs universités. En 1887, il y avait dans ces collèges 38 professeurs et 257 élèves.

« Outre ces collèges, les protestants disposent aussi de neuf *high schools,* ou lycées, pour les garçons et les filles, qui comptaient l'année dernière (1889) 76 professeurs et institutrices et 1481 élèves, dont environ 600 filles. »

Les jeunes filles catholiques reçoivent l'instruction supérieure dans des couvents.

L'enseignement secondaire se donne aussi dans des académies et des écoles modèles. Il y a en outre trois écoles d'agriculture, deux écoles de sciences appliquées aux arts, trois écoles d'arts et métiers et cinq institutions pour l'enseignement des sourds-muets et des aveugles. L'élément clérical est prépondérant: 868 professeurs sont des ecclésiastiques catholiques et 8 protestants — contre 296 professeurs laïques catholiques et 162 protestants, sans compter le personnel de l'Ecole normale de l'Université de Laval et des écoles spéciales.

C'est l'inverse pour les institutrices : 1723 sont attachées à des congrégations, tandis que 3734 sont laïques catholiques et 1112 laïques protestantes. Au total, 6815 membres du corps enseignant catholiques et 1416 protestants.

Les écoles élémentaires réunissent 143,848 élèves catholiques et 30,461 protestants ; les écoles supérieures 74,795 catholiques et 6155 protestants. En réunissant à ces nombres ceux fournis par les autres établissements, nous arrivons à une population scolaire d'environ 260,000 âmes, avec une proportion de 65 catholiques pour un protestant [1].

Les sommes payées tous les ans par le gouvernement pour l'instruction publique, de 1867 à 1888 inclusivement, s'élèvent à une moyenne annuelle de 325,000 shellings. En ajoutant les allocations aux écoles des arts et métiers et à l'enseignement de l'agriculture, on s'élève à plus de 7 millions de shellings comme total payé par le gouvernement durant cette période pour l'instruction publique.

Les impôts prélevés pour l'instruction primaire se composent d'une modique taxe sur les propriétés foncières, produisant une somme égale à la subvention payée par le gouvernement, et d'une contribution mensuelle, variant de 25 centimes à fr. 2 pour chaque enfant en âge de fréquenter l'école, c'est-à-dire de 7 à 14 ans. Tous les contribuables sont obligés de payer la taxe scolaire,

---

[1]) Ces élèves sont répartis dans 3586 écoles élémentaires catholiques, 998 protestantes, 565 écoles supérieures catholiques et 78 protestantes.

même s'ils n'envoient pas d'enfants à l'école. En ce sens, on peut dire que l'instruction primaire est obligatoire.

Ce court aperçu montre que les Canadiens français se séparent nettement sur un point de leurs frères du vieux continent : l'Eglise, chez eux, a des droits sur l'Ecole. L. Mogeon.

L'instruction publique à l'Exposition universelle de Paris, en 1889

II

Nous poursuivons aujourd'hui l'analyse du rapport de M. Gobat sur l'Exposition universelle de Paris et, sans autre commentaire, nous abordons le chapitre sur la *géographie*.

« Le matériel destiné à l'enseignement de la géographie se trouvait en quantité et en variétés considérables à la section française.

« Les cartes murales à l'usage des écoles, sans être d'une exécution très artistique, sont bonnes. Il m'a paru que l'on s'applique à éviter le reproche que l'on a souvent adressé aux cartes françaises, d'être surchargées de noms. Mais j'ai remarqué que, sur la plupart, les noms des villes principales sont imprimés en caractères très gras. Il n'est pas nécessaire que l'élève puisse les lire de sa place ; il doit apprendre à connaître les villes par l'orientation ; d'ailleurs ces noms qui s'étendent souvent bien au-delà de la division politique dans laquelle la ville est située peuvent lui donner des idées fausses sur sa position.

« Les cartes parlantes au recto et muettes au verso (de Vidal Lablache) permettent à l'instituteur de faire des exercices très utiles à l'enseignement de la géographie ; elles facilitent beaucoup l'orientation.

« Les prix des cartes murales sont en général peu élevés.

« A côté des globes en couleur, j'ai remarqué une grande variété de globes ardoisés qui ont l'avantage de ne pas se salir et de permettre de tracer des signes quelconques que l'on peut effacer.

« Rien de particulier à dire des atlas, sinon qu'ils sont d'un bon marché remarquable. Ainsi le *Nouvel atlas populaire français*, contenant 14 cartes en chromolithographie in-4°, coûte 60 centimes seulement.

« Les manuels de géographie sont généralement remplacés par des livres-atlas. Ils n'appliquent pas tous les principes que l'enseignement doit commencer par la partie restreinte du pays que l'on habite et s'étendre graduellement. En général, la méthode intuitive ne me paraît pas être encore bien fixée. J'ai vu un petit ouvrage, du reste bien imprimé, pourvu de jolis dessins et de bonnes cartes, coûtant 60 centimes, qui a la division suivante : définitions (terre, points cardinaux, accidents de terrain, etc.) ; géographie générale (le monde, l'Europe, la France physique et administrative) ; géographie locale (en commençant par le département pour finir par la commune) ; appendice (la France en détail). »

On le voit, c'est l'inverse de ce qui se pratique chez nous, dans les bonnes écoles où l'on débute par ce qui est le plus intuitif pour passer à la géographie locale, puis graduellement à la commune, au canton, puis aux cantons voisins, à la Suisse, puis aux pays limitrophes, à l'Europe, etc.

A tout cela, ajoutons l'importance qu'il y a d'habituer les élèves à savoir se servir d'une carte géographique, ou, pour mieux dire, à savoir l'interpréter comme un guide sûr dans la vie pratique. Il ne faut pas non plus que l'on étudie dans le livre ce qui peut être appris sur les cartes. Au surplus, le livre de lecture devrait servir de répétition à ce qui a été enseigné, car la géographie est une science d'ensemble qui associe l'histoire, l'instruction civique et l'étude de la nature.

Voilà, sans doute, des choses que l'on sait déjà, mais que l'on oublie peut-être trop et surtout que l'on ne met pas assez en pratique.

Sciences naturelles. — « L'histoire naturelle, la physique, la chimie, etc. ne figurent pas comme telles au programme de l'école primaire élémentaire; celui-ci comprend ces diverses branches sous le nom de « leçons de choses et premières notions scientifiques ou connaissances usuelles et scientifiques ».

« Cette dénomination, qui n'est certainement pas fortuite, semble indiquer la direction de l'enseignement scientifique ; on entendait sans doute le réduire à des explications intuitives sur les notions les plus indispensables des sciences naturelles.

« S'il est permis de juger de l'enseignement de l'histoire naturelle par l'exposition, il faut reconnaître que les moyens d'enseignement intuitifs jouent un rôle prépondérant. J'ai déjà parlé des musées scolaires et autres collections. C'est la base de l'enseignement de cette branche à l'école primaire. J'ajoute qu'il existe des collections ethnographiques, paléontologiques et anthropologiques, en fac-simile, au moyen desquelles l'élève acquerra facilement les connaissances les plus indispensables de l'histoire de l'homme. Un peu partout, peut-être en France moins que partout ailleurs, on néglige trop cette spécialité.

« Je signale encore les nécessaires de physique et de chimie de Leblanc. Ce sont deux collections des instruments indispensables pour l'enseignement élémentaire de la physique et de la chimie. Le premier coûte 80 fr., le second 40. Pour 80 fr., vous avez un appareil télégraphique, un téléphone, un baromètre, un thermomètre et plusieurs autres instruments. Tous ces objets, sans lesquels la leçon, trop abstraite, offrira peu d'attraits à l'élève, sont ainsi à la portée de toutes les écoles primaires ».

Assurément, voilà de beaux et bons instruments, qui figureraient mieux dans une école secondaire que dans une école primaire, de campagne surtout. Non pas que nous voulions contester l'utilité des sciences naturelles dans nos écoles populaires, car nous savons fort bien que l'étude bien entendue de cette branche exerce une grande influence sur la culture générale de l'esprit et du cœur de l'enfant. Mais à l'école primaire peut-il réellement être question de développement scientifique? Nous ne le croyons pas. Au reste, dans nos écoles rurales, où lss enfants sont journellement témoins des phénomènes de la nature, il est facile à un maître quelque peu habile d'amener ses élèves à se rendre compte, sans aucun instrument, des principales grandes lois de la physique et de la chimie vivantes, qui trouvent d'ailleurs des applications très fréquentes en agriculture et dans l'industrie. Donc, le matériel de laboratoire doit être supprimé, attendu que les matières qui doivent faire l'objet des leçons sont à peu près toutes sous les yeux des élèves. De cette façon, on développe l'esprit d'observation, cette faculté si précieuse dans tous les âges et dans toutes les circonstances de la vie, et l'on meublera la mémoire de souvenirs que l'enfant, devenu grand, consultera avec fruit.

A. Perriard.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE

Depuis quelque temps, la diphthérie sévit dans la rive droite de notre ville avec une certaine intensité, de sorte que le Bureau de salubrité a demandé la fermeture de quelques écoles depuis le 23 décembre dernier.

Aussi me paraît-il opportun de rappeler ici la belle conférence de M. le Dr A. Vincent sur les « maladies contagieuses à l'école ».

Le distingué conférencier démontra d'abord la grande responsabilité assumée par l'Etat en décrétant, d'une part l'instruction obligatoire qui astreint tous les enfants à fréquenter l'école et, de la sorte, les expose tous à certains dangers ; d'autre part, la construction de bâtiments scolaires qui augmentent

les chances d'éclosion et d'expansion des maladies contagieuses par le fait des agglomérations dont elles sont la cause.

L'instruction obligatoire est un problème fort complexe, car elle comporte tout à la fois et l'éducation morale, intellectuelle et physique, et la nécessité de leur développement parallèle. Or, on se butte ici à des difficultés sans nombre. La scolarité n'est-elle pas, en effet, la cause primordiale de maladies scolaires telles que : la myopie, la déformation de la colonne vertébrale, le goître, les saignements de nez, la phtisie, etc. Pour lutter contre les funestes conséquences du surmenage, l'hygiène scolaire a fait des efforts soutenus et réitérés ; elle a édicté des règles pour la construction des bâtiments, l'éclairage des salles, la confection du mobilier, l'impression des livres, l'élaboration des programmes et des méthodes. Malheureusement, ces efforts ont été souvent sans effet, car, avec ses agglomérations d'enfants, parmi lesquels un certain nombre mal nourris, mal vêtus ou malpropres sont dans l'état d'une réceptivité facile, l'école est un milieu favorable au développement des maladies contagieuses. En dehors des règles élémentaires d'hygiène, il n'y a rien à faire, pour le moment, afin d'éviter l'éclosion de ces maladies ; par contre, une surveillance active peut seule garantir contre l'extension du mal. Aussi les gouvernements ont-ils sagement institué des inspections sanitaires périodiques. Dans le département de la Seine, ces inspections ont lieu 2 fois par mois, à Bruxelles et à Anvers, 3 fois par mois. A Genève, elles doivent se faire dans la règle une fois par semestre. Toutefois, quelle qu'en soit la fréquence, elles ne suffisent pas et l'attention continuelle de l'instituteur devra les suppléer.

Dans la revue quotidienne de ses élèves, comme dans les mesures du premier moment qu'il est malheureusement susceptible d'avoir à prendre un jour ou l'autre, les quelques directions suivantes pourront lui être d'un certain secours.

Les maladies scolaires sont généralement de nature microbienne. Comme défense contre les microbes, on ne possède guère que les règles d'hygiène générale, la désinfection, la vaccination et l'isolement des sujets atteints.

Les maladies scolaires sont de deux natures :

A. Les maladies contagieuses proprement dites :

Fièvres éruptives : rougeole, scarlatine, variole, varicelle. — Fièvre typhoïde. — Grippe. — Diphthérie. — Oreillons. — Coqueluche. — Ophthalmie.

B. Les maladies parasitaires :

Teignes : faveuse, tonsurante, décalvante ou pelade. — Gale.

* * *

Rougeole. — La rougeole règne en Europe depuis le VIe siècle. Elle est très contagieuse, surtout à la période d'invasion et pendant l'éruption. Elle atteint l'homme à tout âge et sévit souvent avec une intensité inouïe ; tel fut le cas de l'épidémie de 1847 qui ravagea la population des îles Feroë.

Les premiers symptômes sont : un certain malaise, de la fièvre, des yeux rouges, larmoyants et injectés, un catarrhe nasal, de la toux, puis, l'éruption de taches roses au menton et sur la face.

Scarlatine. — La fièvre scarlatine a eu son origine en Europe, probablement en Angleterre. Ses manifestations et sa gravité sont variables, suivant l'âge, la saison, le climat ; mais parfois les épidémies en sont redoutables. S'il est peu d'individus qui n'aient été atteints par la rougeole, beaucoup, par contre, échappent à la scarlatine.

Elle s'annonce par un grand malaise, une fièvre très forte, un douloureux mal de gorge, puis par une violente éruption rouge pourpre sur la poitrine et le tronc. Elle atteint plus particulièrement les voies respiratoires. Il faut éviter le contact d'objets et de personnes contaminés et surtout l'ingestion de lait ayant séjourné auprès des malades. Le poison scarlatineux est très

tenace et a son siège principal sous les écailles épidermiques de la peau du malade.

Variole. — La variole existait de temps immémorial en Chine et dans les Indes ; elle fit invasion en Europe au VIe siècle. Cause d'une mortalité effrayante, elle est contagieuse à toutes ses périodes, mais surtout lors de l'éruption et au début de la dessiccation des croûtes varioleuses.

De la fièvre, des vomissements, des maux de reins sont les précurseurs de la variole ; après 2 ou 3 jours une forte éruption débute par la face puis s'étend par taches ; enfin surviennent des pustules ombiliquées.

Le contage, très tenace, se transporte par voie aérienne, par le contact immédiat du malade ou celui de ses vêtements ou de son linge.

L'inoculation de la vaccine, découverte en 1776 par le médecin anglais Edouard Jenner, peut seule, lorsque l'opération a réussi, préserver de la variole. Le virus est fourni par les pustules qui surviennent sur les pis des mammelles des vaches, lors d'une maladie spontanée nommée cowpox ou picotte.

Le certificat de vaccine doit être rigoureusement exigé lors de l'inscription des enfants à l'école.

Varicelle. — La petite vérole volante ou varicelle s'annonce par un peu de fièvre, des taches rosées qui font place à de grosses bulles claires, puis à des croûtes.

Elle est généralement sans gravité, sauf cependant chez les enfants tout jeunes ou très débiles.

Fièvre typhoïde. — Cette terrible maladie due au bacille d'Eberth est moins rare qu'on ne pense, surtout dans la seconde enfance. Elle se propage davantage par infection que par contagion. Les agents de contage sont les boissons, les aliments, l'air, mais surtout l'eau. Il faudra éviter avec soin de boire, pendant que règne la fièvre typhoïde, des eaux impures. non filtrées, et particulièrement des eaux de puits. Par sûreté, les eaux devant servir de boisson seront bouillies, puis après refroissement, violemment agitées.

La fièvre typhoïde présente peu de symptômes; elle débute brusquement, se trahit par de l'abattement, de l'inappétence, puis des maux de tête, des saignements de nez, une dureté de l'ouïe, l'obtusion de l'intelligence accompagnés de malaises abdominaux.

Oreillons. — Cette fièvre, contagieuse, mais dont on ne connaît pas encore le microbe, atteint les enfants entre 5 et 15 ans. Elle sévit surtout en hiver et au printemps, lors de froids humides, mais elle ne s'attaque généralement qu'une fois au même individu.

Un malaise général, un sentiment de gêne vers l'articulation de la mâchoire en sont les précurseurs ; bientôt on remarque vers l'oreille un gonflement donnant l'aspect d'une fluxion. Les deux côtés de la tête sont très rarement pris à la fois, mais souvent l'un après l'autre.

Coqueluche. — La coqueluche, qui sévit généralement entre un et sept ans, est assez rare à partir de la 10e année. Elle se présente en général sous forme d'épidémies qui surviennent particulièrement au printemps et en automne et devient contagieuse surtout par les produits de la respiration et de l'expectoration au moment de son acuité.

Simple rhume au début, une fièvre se déclare bientôt, accompagnée principalement la nuit, d'une toux quinteuse, puis sifflante et très particulière.

La coqueluche est grave chez les tout jeunes enfants.

Il faut éviter avec soin le voisinage des sujets atteints qu'on doit isoler.

Diphthérie. La diphthérie,(croup ou angine couenneuse) est la plus terrible maladie de l'enfance. Due au bacille de Löffler, elle est infectieuse, épidémique, contagieuse et se développe surtout par le froid et l'humidité.

Lorsque subitement, au milieu de la nuit, l'enfant est saisi à la gorge,

qu une toux profonde et sifflante se déclare, qu'on remarque une grave altération de la voix allant jusq'à l'aphonie complète, on a généralement affaire au faux croup.

Le croup véritable a une marche insidieuse; il est souvent précédé d'une fièvre légère, de douleurs de gorge médiocres et quelquefois d'enrouement.

Bientôt, la voix s'altère; une toux quinteuse et rauque, une respiration sifflante, une inflammation des ganglions signalent d'une façon certaine le début de la maladie.

Les enfants atteints doivent être immédiatement isolés.

Les symptômes communs de la *fièvre* sont: un pouls plus rapide, une augmentation de température, des frissons, des sueurs, de l'inappétence, des yeux alanguis ou brillants.

Maladies contagieuses par imitation. — L'épilepsie, les crises nerveuses, la chorée ou danse de St-Guy sont des maladies contagieuses par imitation. Il sera non seulement nécessaire d'isoler les malades pendant les accès, mais encore de les éloigner de l'école jusqu'à complète guérison.

Teignes. La teigne faveuse, due à un végétal, l'Achorion de Schönlein, est très contagieuse. Les cheveux deviennent grêles, cassants, décolorés; puis il se forme des croûtes jaunâtres, sèches, creusées en godets et provoquant de vives démangeaisons. Les sécrétions ont une odeur infecte qu'on peut comparer à celle de la souris ou de l'urine du chat.

La teigne tonsurante rend les cheveux grêles, friables, décolorés et se rompant à 2 ou 3 mm. du cuir chevelu, puis surviennent des croûtes arrondies, bleuâtres, laissant tomber des débris pulvérulents.

La teigne décalvante ou pelade amène la chute des cheveux par places. Il se forme des plaques arrondies, de la grandeur d'une pièce de deux francs, où les cheveux ont absolument disparu, où la peau est devenue douce, unie et blanche.

Pour prévenir la teigne et sa propagation, il faut exiger des cheveux coupés courts, des lavages fréquents de la tête, des coiffures faciles à nettoyer et à désinfecter. On évitera l'usage collectif de peignes ou de brosses de tête et on assignera à chaque élève un crochet individuel numéroté auquel il pendra toujours sa coiffure. Enfin des inspections fréquentes et régulières feront découvrir les enfants atteints, dès les premiers symptômes de la maladie.

Gale. — Des vésicules transparentes et démangeantes, couvrant les mains et les intervalles des doigts, séparément ou par paquets, trahissent l'apparition de la maladie. Les démangeaisons augmentent d'intensité, tandis qu'il se forme des croûtes ou des traînées en sillons. Il faut éloigner les enfants.

* * *

Dans tous les cas qui viennent de nous occuper, l'air, les vêtements, les boissons, la nourriture, les expectorations, les suppurations ou simplement l'exemple, sont des agents de propagation de ces différentes maladies. La cohabitation est donc dangereuse et la première précaution à prendre est d'éloigner le ou les sujets malades. Quelquefois, la désinfection des locaux et des vêtements, l'inoculation des virus deviendra nécessaire. La destruction des microbes a lieu par le froid ou l'élévation de la température, de même que par les antiseptiques: sels de mercure, chlore, iode, acide phénique, permanganate de potasse, sulfate de fer.

Mais, en général, il suffira de se servir des simples moyens de défense contre les microbes qu'enseignent l'hygiène privée et l'hygiène publique: développement de la vitalité de l'organisme par l'exercice, une saine alimentation, une habitation propre, les soins de la peau; éloignement des causes d'infection par une canalisation bien ordonnée, un service de voirie bien organisé, des cimetières éloignés des agglomérations, des écoles bien aérées, bien éclairées et renfermant une population aussi peu dense que possible.

J'apprends au dernier moment que M. le Dr A. Vincent fera paraître prochainement une brochure sur ce sujet et qu'il donnera de nombreux et intéressants détails que je n'ai pu rapporter ici. Louis FAVRE.

VAUD

Nécrologie. — Le 14 décembre écoulé, un terrible accident de chemin de fer enlevait, au canton de Vaud, un instituteur distingué et, à sa famille, son unique et dévoué soutien, Clément Dupont, instituteur à Vich (Nyon).

Pendant environ quinze ans qu'il fonctionna dans cette commune, C. D. s'est acquis l'estime incontestée de tous ses écoliers, de ses collègues et de ses concitoyens, sans exception.

Trois mots résument la vie de notre regretté collègue : dévouement à la chose publique ; bienveillance pour tous ; affection sans bornes pour les siens.

Que la terre lui soit légère! A. DELACRÉTAZ.

NEUCHATEL

Examens en obtention du brevet de connaissances. — Session d'automne.

ÉPREUVES ORALES *(fin).*

10° *Economie domestique.* — Qu'est-ce que la faim et la soif? Pourquoi faut-il manger, boire? — Aliments azotés, aliments carbonés; leur rôle. — Digestibilité et valeur nutritive des aliments; distinction à établir entre ces deux facteurs. — Les excitants. — Moyens de conserver les aliments. — Putréfaction, fermentation. — Nourriture des enfants, des malades, des convalescents. — Les viandes. — Combustibles et leur valeur comparative. — Chauffage (poêles, cheminées, calorifères, etc.). — Appartements: conditions à observer. — Lumière artificielle (lampes diverses, gaz). — Toiles, draps, soieries. — Le cuir. — La chaussure. — Influence des couleurs. — Fonctions de la peau. — Les bains. — La table de toilette. — Le savon. — Cataplasmes et sinapismes. — Infusion, macération, décoction. — Organisation du jardin potager.

11° *Travaux à l'aiguille.* — Pensez-vous que les travaux à l'aiguille puissent concourir au développement général de l'enfant? — Quel parti pourrez-vous tirer d'une leçon de tricotage au point de vue d'un bon développement physique d'un enfant? — Comment vous y prendrez-vous pour introduire les premiers exercices du tricotage? — Quelle doit être la tenue d'un enfant qui coud? — Qu'aurez-vous à dire à un enfant lorsque vous mettrez entre ses mains un morceau d'étoffe quelconque? — L'emploi, soit de la laine, soit du fil, soit de l'étoffe, peut-il vous fournir l'occasion d'augmenter les connaissances de l'enfant? — Pensez-vous que les travaux à l'aiguille puissent avoir une influence moralisante? — Au point de vue de la gymnastique de la main. dans quel ordre placerez-vous le tricotage et l'écriture — écriture premièrement? — Pensez-vous que ce soit une juste idée qui a fait entrer les ouvrages à l'aiguille en ligne de compte avec les autres branches de l'enseignement? Savoir dessiner n'est-il utile qu'à la coupe? — Quelles sont les qualités intellectuelles qu'on peut cultiver et développer au moyen des travaux à l'aiguille?

Leçon de tricotage. — Théorie du bas. — Leçon de couture. — Différents points et leur application (point devant, arrière, mixte, de côté, lacé). — Point de saxe, pièce rapportée à la flanelle. — Surjet, pièce rapportée à surjet. — Couture rabattue, pièce rapportée à couture rabattue. — Reprise simple (tissage), boutonnière. — Reprise triégée, couture anglaise. — Leçon de ravaudage, maille à l'endroit. — Trou à l'endroit. — Froncis, posure. — Entage du talon. — Caleçon. — Chemise de femme. — Prise des mesures; devant de la taille ronde. — Petit côté et dos. — Devant de la taille à basque, point de croix, point de surfilage. — Petit côté et dos, taille à basque. — Méthode d'enseignement; matériaux nécessaires. Ed. CLERC.

EXERCICES SCOLAIRES

ARITHMÉTIQUE

DEGRÉ INFÉRIEUR

1. Charles a donné 23 noix à l'un de ses camarades, 41 à un second et 28 à un 3me. Combien en a-t-il donné en tout? (Rép. : 92 noix).

2. S'il n'en avait donné que 48 au lieu de 92, combien en aurait-il donné de moins ? (Rép. : 44).

3. A l'occasion de la fête de Noël, Louis a acheté à chacun de ses trois petits frères une image du prix de 25 centimes. Combien a-t-il dépensé en tout ? (Réponse : 75 centimes).

4. 6 enfants se sont partagé 84 bonbons. Quelle a été la part de chacun d'eux? (Rép. : 14).

5. Henri achète 6 oranges à 15 centimes l'une. Au moment de payer, il s'aperçoit qu'il n'a dans sa bourse que 65 centimes. Combien devra-t-il rapporter ? (Réponse : 25 centimes).

DEGRÉ MOYEN

1. Un marchand a acheté 5 pièces d'étoffe pour 745 fr.; il les revend pour 960 fr. Quel bénéfice réalise-t-il sur cette opération? (Rép. fr. 215).

2. Une personne qui avait une somme de fr. 1287 a acheté 12 ares de terrain à fr. 89 l'are. Que lui reste-t-il ? (Rép. fr. 219).

3. Un enfant achète pour sa mère de la viande pour fr. 2»45, du pain pour fr. 0»54 et du café pour fr. 1»25. Combien doit-il rapporter à sa mère, sachant que celle-ci lui avait donné fr. 5 pour payer ses achats ? (Réponse fr. 0»76).

4. Combien un ouvrier gagne-t-il par heure, sachant qu'en 12 journées de travail de 11 heures chacune, il a gagné fr. 145»20? (Réponse fr. 1»10).

5. Un épicier a acheté 14 hl. 18 de vin à fr. 38 l'hectolitre. Combien doit-il revendre le litre s'il veut gagner en tout fr. 150 sur son marché ? (Réponse fr. 0»49).

DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. Une personne est née en 1866 le 28 août à 10 h. du matin. Combien d'heures a-t-elle vécu aujourd'hui 15 janvier 1891 à 8 heures du soir ? (Il faut tenir compte des années bissextiles). (Rép. 213,754 h.).

2. On a coupé à une pièce de drap $6^{m}\,{}^{2}/_{3}$, puis $4^{m}\,{}^{3}/_{5}$, puis enfin $15^{m}\,{}^{3}/_{4}$. Il reste alors $8^{m}\,{}^{3}/_{8}$. Quelle était la longueur de la pièce ? (Réponse $35^{m}\,{}^{47}/_{120}$.)

3. Un tailleur a acheté 2 pièces de drap à fr. 12»40 le mètre. Sachant que la première mesurait $24^{m}\,{}^{3}/_{4}$ et la seconde $28^{m}\,{}^{4}/_{5}$, quel est le prix total de cet achat? (Réponse fr. 664»02).

4. 3 personnes ont entrepris une spéculation dans laquelle elles ont mis la première fr. 1650, la seconde fr. 890 et la troisième fr. 2540. Elles ont réalisé un bénéfice de fr. 920. Quelle part revient-il à chacune? (Réponses : la première doit retirer fr. 298»82, la seconde fr. 161»18 et la troisième fr. 460).

5. 3 personnes ont fait une entreprise pour laquelle la première a fourni fr. 800 qu'elle a laissés pendant 15 mois, la seconde fr. 1750 pendant 23 mois et la troisième fr. 950 pendant 21 mois. Le bénéfice réalisé s'est élevé à fr. 640. Quelle part revient-il à chacune ? (Réponses : Il revient à la première personne fr. 106»37, à la seconde fr. 356»79 et à la troisième fr. 176»84).

ALF. STÉBLER.

BIBLIOGRAPHIE

La troisième année de géographie, par H. Elzingre, professeur à l'école cantonale de Porrentruy. Manuel-atlas à l'usage des classes primaires. 19/25 cm. 54 pages imprimées sur deux colonnes, fr. 1»50. — Berne, Schmid, Franke et Cie.

En annonçant la 1re et la 2me année de géographie, nous louions en l'auteur le travailleur infatigable et le pédagogue progressiste. Que M. Elzingre mérite ces éloges, c'est ce que reconnaîtront certainement tous ceux qui connaissent la 3e année. Ce nouvel ouvrage est consacré à la Suisse ; il se divise en cinq livres comprenant la géographie physique de notre pays, la description particulière des cantons par régions, la géographie économique, politique et sociale. Cinq cartes accompagnent le texte; elles représentent la Suisse physique, la Suisse par cantons, les langues parlées, les divisions politiques et les principales lignes de chemins de fer ; enfin vient une carte générale au 700,000e. Les chiffres statistiques sont empruntés au recensement fédéral de 1888 et les lignes ferrées les plus récentes sont nommées. Chaque chapitre est suivi d'un résumé et d'un questionnaire, et chaque livre de leçons de récapitulation.

Ce que nous disons suffit pour justifier la faveur dont le nouvel ouvrage de M. Elzingre jouit auprès des instituteurs qui cherchent à toujours mieux faire et à vivifier leur enseignement par des aperçus nouveaux.

L'auteur nous permettra bien maintenant quelques critiques dues à la même franchise que nos éloges. La principale concerne les cartes. Il nous semble que la 2e et la 4e font à peu près double emploi avec la 5e; ne serait-il pas utile de les remplacer par une carte donnant les versants hydrographiques, ou bien par une carte des industries, et en tous cas par une carte des religions qui pourrait en même temps indiquer la densité de la population? — Nous nous demandons si les industries sont énumérées dans l'ordre de leur importance relative. — Au chapitre des chemins de fer, nous aimerions voir groupé l'ensemble des chemins de fer régionaux, de montagnes et d'intérêt local, qui sont indiqués lors de l'étude des cantons. Disons à ce sujet que les gens du Val-de-Travers réclament contre le classement de leur régional parmi les voies étroites; c'est une voie large, que M. Elzingre ne l'oublie pas! — Page 48, il y a une phrase concernant le Hauenstein, que nous ne comprenons pas. — Enfin, dans le chapitre des industries, il n'est pas fait mention des cloches fondues à Aarau.

Voilà les seules critiques que nous ayons à faire à la *Troisième année de géographie.* On reconnaîtra que c'est peu pour un ouvrage aussi riche en faits.

E. C.

Eléments de langue allemande à l'usage des écoles primaires et complémentaires, par Louis Favre, instituteur. — 64 pages 13/21 cm. Fr. 0»60. — Genève, R. Burkhardt. 1890.

M. Louis Favre a su, dans une dizaine de chapitres, réunir les règles les plus élémentaires de la langue allemande concernant la prononciation, l'accent tonique, la déclinaison des déterminatifs, du substantif et de l'adjectif, l'emploi des principales prépositions et la conjugaison des verbes les plus usités. Les règles de grammaire effrayent nos écoliers, mais dans le livre dont nous parlons, elles sont simplement exprimées et l'exemple précède toujours la règle. Les morceaux de lecture et les exercices sont faciles, intéressants et d'un emploi journalier dans la conversation.

Ce livre est de plus un excellent guide pour le maître qui pourra à son gré développer toutes les leçons et faire ainsi parler ses élèves et non pas seulement leur donner à traduire des thèmes plus ou moins appropriés à leur âge. Il nous semble que la méthode de M. Favre permettra aux élèves des classes primaires d'apprendre l'allemand pour savoir le parler quelque peu à l'occasion. Ajoutons que l'accent tonique est soigneusement noté pour chaque mot.

A. Chable, institutrice.